

Les
fiches
conseil

VALORISER LES ABORDS DE SA MAISON

pour participer à la qualité
visuelle de la rue

Il s'agit d'améliorer la relation entre la rue (l'espace public) et le jardin privé, d'aménager des espaces de transition assurant l'intimité des parcelles et d'organiser ces différents espaces de vie de manière cohérente. Le végétal est souvent la solution privilégiée pour l'aménagement des abords d'une construction. Il est un élément marquant l'identité de la maison mais qui participe aussi au paysage de l'espace public. Il accompagne les limites séparatives, les accès à la maison ou au garage, souligne un bâtiment, marque une entrée... La végétation peut apparaître sous plusieurs formes : arbre isolé, haies taillées, haies vives, verger, potager, engazonnement, fleurs, plantes grimpantes, en utilisant des essences locales adaptées au terrain.



Comment la parcelle participe-t-elle à la qualité de l'espace public ? Que donne-t-on à voir depuis la rue ?

- La question de la clôture ou non

Clôturer l'espace n'est pas obligatoire. Si le choix se porte sur une séparation avec l'espace public, il existe plusieurs solutions :

- la clôture construite : un mur, un muret (habillé ou non par une végétation grimpante...),
- la clôture végétale, une haie-clôture : une haie végétale taillée ou vive, haute ou basse, doublée ou non d'un grillage ou d'un muret,
- pas de clôture : un fossé / une noue avec des plantes spontanées, des sauts-de-loup, un engazonnement, un arbre...

- Le jardin de façade, offert à la vue

On parle de **jardin de façade** lorsqu'il existe un espace entre la façade et la rue. Petits ou grands, ils ont un rôle à jouer sur l'image de la rue.

Les pieds de façades ou de clôtures peuvent être habillés par des massifs de plantes persistantes ou de vivaces. De même, les plantes grimpantes peuvent recouvrir la façade ou la clôture, offrant ainsi des floraisons, des couleurs, des feuillages et des parfums à l'espace public.

- **Les stationnements de véhicules** (simple emplacement aérien, carports, garages fermés). Le positionnement du stationnement par rapport à l'habitation est à dimensionner précisément afin de se garer et de manœuvrer aisément. Afin de ne pas imperméabiliser cet espace, des revêtements absorbant les eaux pluviales existent.

- **Les équipements de jardin** (abri, portiques de jeux, piscine hors-sol...). Il est important de veiller à l'harmonie des couleurs et des matériaux et au dimensionnement des équipements.



Ce qu'il faut savoir

Avant de construire votre clôture, assurez-vous en mairie qu'elle respecte les dispositions d'urbanisme fixées par le plan local d'urbanisme (PLU), notamment en ce qui concerne le choix des matériaux autorisés et la hauteur. Une déclaration préalable est à déposer en mairie.

Sont soumis à déclaration préalable :

- les murs d'une hauteur supérieure ou égale à 2 mètres (R.421-9 e)
- les murs, quel que soit leur hauteur, situés en secteur sauvegardé, site classé, réserves naturelles, espace ayant vocation à être classé en parc national (R.421-12 b)
- les clôtures situées dans un secteur sauvegardé, dans le champ de visibilité d'un monument historique, dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, dans un site inscrit ou classé, en secteur délimité de plan local d'urbanisme (PLU) ou en partie de commune dont le conseil municipal a décidé de soumettre les clôtures à déclaration.



Quelle relation la maison entretient-elle avec le jardin ?

- à travers les ouvertures, un arbre remarquable, un verger, une silhouette singulière, un point de vue sur le village, des éléments identitaires du paysage de la ville peuvent être mis en valeur.

- les espaces de vie extérieurs sont à aménager en fonction du rapport au soleil, à la pluie, aux vents.

Un arbre ou bouquet d'arbres peut ombrager la terrasse à condition de choisir des caduques. Attention au choix des essences d'arbre si vous voulez éviter un excès d'ombrage : le feuillage du tilleul et du noyer offre une ombre plus dense que le feuillage léger et vaporeux d'un albizzia. Une pergola accompagnée d'une canisse et de plantes grimpantes (ipomée, houblon, etc) peut aussi apporter fraîcheur et ombrage en été.



Comment la parcelle dialogue harmonieusement avec son environnement ?

- les limites séparatives

La haie accompagne généralement une limite parcellaire. Elle est un élément de transition avec le paysage environnant : l'espace public, la parcelle du voisin ou l'espace ouvert derrière la maison. Elle assure de nombreux rôles : brise-vent, sécurité, ombrage, ornement, beauté, faible coût...

- les liens visuels (avec le grand paysage agricole, ou avec le paysage urbain).

Est-il nécessaire de fermer systématiquement les vues ? Peut-on garder certains cônes de vue ou encadrements sur le paysage environnant ou sur des éléments caractéristiques du paysage (un bosquet, un ruisseau, un clocher de village, un alignement d'arbres, un arbre remarquable...) ?

- le jardin d'agrément

Les fleurs et plantes grimpantes évoquent le jardin, apportent de la couleur et permettent de mettre en valeur certains éléments. Les plantes grimpantes habillent les murs, courent sur les pergolas...

L'engazonnement permet de combler un espace ouvert et évite que l'espace soit trop minéral. Toute la surface du jardin ne doit pas être obligatoirement tondue. La tonte partielle permet de conserver des espaces à l'aspect un peu plus « sauvage » et de favoriser le développement d'espèces végétales spontanées. La plantation de graminées donne également un aspect plus naturel et léger aux massifs.

Planter de préférence des espèces végétales locales, surtout en limite de parcelle (charme, noisetier, cornouiller, viorne lantane...).



- le jardin utile

Il est à considérer en liaison avec la maison. Il peut se présenter sous plusieurs formes : des carrés de plantes aromatiques, un potager avec des rangées de légumes, un verger... Un système de récupération des eaux de pluie (eaux de toitures par exemple) est intéressant à installer à proximité.

- la question des arbres

L'arbre ou l'arbuste planté de manière isolé peut marquer une entrée ou un espace de vie extérieur et offrir de l'ombre. Il attire le regard et joue le rôle de repère visuel. Plantés en groupe, ils peuvent mettre en valeur une partie de la construction, guider le regard ou masquer certains éléments. Il faut profiter des façades sans fenêtre pour planter des arbres au plus grand développement. Prévoyez l'ampleur qu'aura l'arbre à l'âge adulte et éviter qu'il ne soit trop près de la façade.



BIBLIOGRAPHIE

photos CAUE du Loiret

Pour plus d'informations, se reporter aux fiches suivantes :

- Bien choisir son terrain dans le Loiret
- Aménager un jardin, implanter ou agrandir une maison
- Agrandir sa maison
- Planter sa haie. Définir les structures végétales
- Tailler et planter les arbres

- **Les 4 fondements de l'architecture**, Joseph Belmont, Éditions du Moniteur, 1987, 93 p.
- **Le jardin en mouvement**, Gilles Clément, Sens et Tonka, 2000, 237 p.
- **Les jardins et la pluie : gestion durable de l'eau de pluie dans les jardins et les espaces verts**, Nigel Dunnnett et Andy Clayden, Éditions du Rouergue, 2007, 187 p.
- **Les abords du chez-soi en quête d'espaces intermédiaires**, Christian Moley, Éditions de La Villette, 2006, 255 p.
- **Des arbres dans la ville, l'urbanisme végétal**, Caroline Mollie, Actes Sud, 2009, 255 p.